

le six novembre mil sept cent quatre
 vingt sept, après la publication de trois-
 bans, du futur mariage de pierre
 chaimbault cabaretier, veuf de jeanne
 chauviet de cette paroisse, et de maria
 louise pichon fille majeure de défunt,
 louis pichon tisserand, et de anne
 chauvin sa sœur, et mère, aussi de cette
 paroisse, faite aux prônes de messes
 paroissiales, sans opposition quelconque.
 Je soussigné curé de jaulnay, après avoir
 reçu le mutuel consentement des susdits
 parties, leur ai donné la benediction
 nuptiale, les ceremonies de leglise
 précedablement observées, prônes, et
 consentants, anne chauvin mère de
 leproye, pierre chaimbault père de
 leproye, philippe chaimbault, francois
 chaimbault ses freres, francoise
 sarrigny sœur mater nelle de leproye
 et anne pichon aussi sa sœur, philippe
 galipeau, marie anne chaimbault, et
 catherine guyot qui ont tous déclaré
 ne savoir signer de ce enquis
 herbault curé de
 jaulnay

Jaunay-Clan (Vienne, France) - Baptêmes, Mariages, Sépultures - (1783-1787)